

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 28 SEPTEMBRE

## LA MOUCHE

M. Goblet, qui a découvert que la future majorité du Palais-Bourbon était radicale, M. Goblet, qui prétend déjà à la direction de cette majorité, M. Goblet, qui se voit prochainement président du conseil des ministres et qui ambitionne peut-être encore autre chose, M. Goblet enfin, qui est actuellement le plus triomphant des vainqueurs de la dernière lutte électorale, déclare que l'absence de la Chambre des députés à la réception de l'escadre russe est tout ce qu'il y a de plus fâcheux au monde.

Si les députés s'étaient offert un de ces costumes de gala qui font plaisir à voir, s'ils étaient dorés sur toutes les coutures, s'ils portaient des chapeaux à plumes, s'ils montraient des chevaux richement harnachés, si en un mot ils étaient décoratifs, nous comprendrions que leur absence fût regrettable.

Mais je vous demande un peu ce que ce groupe de six cents bourgeois en redingote et coiffés de tuyaux de poêle, les uns petits et ventrus, les autres grands et maigres, aurait d'intéressant à la suite du chef de l'Etat.

A dire vrai, ne serait-ce pas tout à fait désagréable à l'œil ?

Et n'aimez-vous pas mieux voir autour du Président de la République de brillants généraux, et à sa suite des escadrons aux cuirasses étincelantes ?

Mais ce sont les députés ! fait en grinçant des dents le prétendant Goblet, qui était hier sénateur et qui n'a point réclamé la présence du Sénat.

Eh bien oui, ce sont les députés ! On le sait parbleu bien qu'il y a une Chambre des députés, et on ne le sait que trop, puisque les commerçants la maudissent du matin au soir quand elle siège.

Pour une fois que nous avons des réjouissances publiques sans elle, M. Goblet pourrait bien nous... laisser la paix.

Si la Chambre n'est pas drôle, ce petit homme important est bien insupportable.

C'est une véritable mouche bourdonnante, exaspérante, et qui finira quelque jour, nous l'espérons bien, par recevoir un de ces camoufflets dont on ne se relève pas.

## Les ministres et l'escadre russe

M. CARNOT N'IRA PAS A TOULON

Le gouvernement fait publier la note suivante par les journaux officieux :

« A la suite de la démarche qu'il a faite, à Paris, chez le président du Conseil, et dont nous avons rendu compte, le maire de Toulon a envoyé à ses adjoints des dépêches qui ne présentaient pas sous un jour exact le résultat de son entrevue. Il a représenté le gouvernement comme refusant d'approuver le programme des fêtes dressé par la municipalité toulonnaise. Là-dessus on essaye de créer, à Toulon, une agitation dont les télégrammes de nos correspondants particuliers signalent les premières traces.

» En présence de cette situation, nous croyons devoir donner quelques indications qui permettront de rétablir la réalité :

» Le maire de Toulon a, en effet, soumis au président du Conseil, ministre de l'intérieur, un projet de fêtes que la municipalité de cette ville se proposerait de réaliser. Mais il a ajouté que la situation financière de Toulon ne permettrait pas à cette ville de supporter les dépenses qu'entraînerait la réalisation de ce programme et qui ne s'élèveraient pas à moins de 500,000 francs. En cet état, le maire de Toulon a demandé à M. Charles Dupuy que l'Etat prit à sa charge cette dépense considérable.

» Le président du Conseil n'a pas eu à approuver ni à désapprouver le programme des fêtes toulonnaises. Il s'est borné à répondre que l'Etat ne pouvait assumer la charge de cette dépense, qu'il ne pouvait y avoir confusion entre le budget de l'Etat et les budgets municipaux. L'Etat fera ce qui lui incombe pour la réception de la flotte russe, laissant à la municipalité de Toulon le soin de faire, dans la limite de ses ressources financières, ce qu'elle croirait devoir organiser.

Quoi qu'il en soit de cette note officieuse, nous croyons savoir que les ministres ne sont pas précisément d'accord au sujet des fêtes projetées pour recevoir l'escadre russe à Toulon.

Aussi le Conseil des ministres d'aujourd'hui paraissait-il devoir être assez agité.

Le gouvernement — ou tout au moins M. Dupuy — voudrait, sans cependant mécontenter les promoteurs de ces fêtes, et surtout la presse, prendre en quelque sorte la haute main sur les préparatifs commencés, tout en laissant sa part à l'initiative privée.

On l'a vu par l'attitude prise à l'égard de la municipalité toulonnaise, et encore par les notes tendancieuses que les journaux officieux ont publiées ces jours-ci.

Une des questions sur lesquelles les ministres n'avaient pu encore se mettre d'accord et qui semblaient devoir motiver au Conseil d'aujourd'hui une discussion particulièrement animée, était celle du voyage de M. Carnot à Toulon.

Cette question est maintenant tranchée. Nous apprenons, en effet, de source absolument sûre, que M. CARNOT N'IRA PAS A TOULON. Ainsi a dû en décider ce matin le Conseil des ministres.

C'est à Paris, où il doit rentrer dimanche, que M. Carnot recevra officiellement l'amiral Avellan et ses officiers. Le Président de la République sera simplement représenté à Toulon par un officier de marine de sa maison militaire, et l'amiral Avellan y sera reçu par les ministres et le préfet maritime.

## INFORMATIONS

RENTRE DES MINISTRES. — Avec le mauvais temps, les ministres rentrent à Paris. Les journaux officieux signalent le retour de MM. Guérin, Peytral, Develle, Terrier et Viger, tous rentrés hier soir pour le Conseil des ministres d'aujourd'hui.

LES OFFICIERS RUSSES. — M. Tcheverine, aide de camp général du Tzar, est arrivé à Paris.

Les officiers russes, pendant leur séjour à Paris, visiteront Notre-Dame, où ils seront reçus par le cardinal Richard.

LE GÉNÉRAL SAUSSIER. — La France continue à demander quelles sont les causes de l'absence du général Saussier à la revue de Beauvais.

Elle dit qu'elle n'accepte pas les explications officieuses et qu'elle croit que l'incident s'est produit à la suite d'une très vive altercation entre le général Saussier et le général Loizillon.

L'ESCADRE RUSSE EN FRANCE. — Le comité de l'Union des sociétés de tir de Paris a décidé de se joindre à la manifestation qui aura lieu à l'occasion de la réception des délégués de la flotte russe et a résolu d'offrir un souvenir à chacun des bâtiments composant l'escadre russe.

La Société nationale de sauvetage a décidé de convier toutes les sociétés patriotiques françaises « à l'effet d'offrir aux représentants de la Russie, comme emblème de l'amitié des deux peuples amis, le drapeau franco-russe. »

La Société des Immeubles de France pausera pendant la durée de ces fêtes, les 281 immeubles qu'elle possède et administre à Paris.

A TOULON. — Un certain nombre de conseils municipaux ont adressé des sommes à la ville de Toulon, pour contribuer à la réception de l'escadre russe.

Dès l'arrivée de l'escadre russe à Toulon, M. l'amiral Avellan rendra visite au préfet maritime, au maire, aux commandants en chef des escadres active et de réserve et à tous les commandants des navires présents sur la rade, visites qui lui seront rendues le lendemain. Le soir de l'arrivée, un grand banquet sera offert à l'amiral Avellan et à son état-major par le vice-amiral Vignes, préfet maritime, à l'hôtel de la préfecture maritime.

Le maire de Toulon, après son entretien avec M. le président du conseil relativement au programme des fêtes franco-russes qu'il lui a soumis, a télégraphié de suspendre les préparatifs de ces fêtes dont les travaux étaient en voie d'exécution.

Ce ne sera qu'après le conseil des ministres (tenu ce matin à Fontainebleau) que l'on connaîtra les décisions qui auront été prises en ce qui concerne la participation de la municipalité de Toulon à la réception de la flotte russe qui serait, paraît-il, spécialement réservée à l'autorité maritime.

LES GRÈVES. — Dans presque toutes les mines il est descendu un certain nombre d'ouvriers.

A Anzin, tous les mineurs travaillent. Rien ne fait encore prévoir la grève générale annoncée.

On annonce qu'une grande réunion va avoir lieu cette semaine à Anzin pour les décider à se mettre en grève.

Les charbonnages de Lens conservent leur grave situation ; la Compagnie refuse un nouvel arbitrage avec les grévistes.

AU SIAM. — Des nouvelles de Chantaboon, en date du 13, annoncent que les Français ont occupé les casernes évacuées par les Siamois. Elles se trouvent dans un endroit très sain, entouré par des ouvrages en terre.

Les troupes françaises se composent de 400 hommes de la légion étrangère et de 150 Annamites. La canonnière française l'Alouette est à Paknam.

L'INSURRECTION BRÉSILIENNE. — Les dernières nouvelles reçues de Rio-de-Janeiro annoncent que le port de Santa-Cruz tient toujours contre la flotte des rebelles.

Beaucoup d'employés ont abandonné leurs bureaux à cause du bombardement.

On confirme la prise de Destero.

Le colonel Estrina a été arrêté à Buenos-Ayres, sous l'inculpation d'intrigues politiques. On croit qu'il sera fusillé.

## Irrévérence présidentielle

Dans son allocution au banquet de Beauvais, M. Carnot a fait allusion aux « funestes doctrines qui tendent à diviser la nation, ressusciter les haines des classes éteintes par la Révolution, à effacer jusqu'au mot de Patrie ».

La presse socialiste n'accepte ni cette leçon, ni cette flétrissure de la part du chef de l'Etat. Dans la *Petite République française*, M. Fournière le prend de haut avec le Président de la République. Non seulement les attaques sont violentes, grossières ; la forme elle-même en est injurieuse.

« Vous êtes, écrit le rédacteur socialiste, après avoir débuté par une interpellation d'une familiarité de mauvais aloi, vous êtes le décor ambulant d'une République qui ne peut se résigner à l'égalité, vous êtes le décorateur patenté et assermenté des républicains (et autres surtout) qui éprouvent le besoin de faire légion à part.

» Tenez-vous en à cette figuration, toute de gestes appris et de paroles banales, et ne nous forcez pas à vous rappeler que, sans nous, socialistes, vous seriez demeuré un obscur député du centre, peut-être pas réélu il y a trois semaines.

» Toujours nous vous avons tenu à l'écart de nos polémiques. Votre insignifiance vous sauvegardait... »

Tout le premier-Paris de la *Petite République française* est écrit sur ce ton. Critiques, blâmes, menaces même, à l'adresse de la personnalité de M. Carnot, se succèdent à l'envi.

Nous n'avons pas à intervenir dans ces querelles de famille, dans ces discussions, mais nous ne pouvons dissimuler notre étonnement de la façon grossière et brutale dont on traite le chef de l'Etat.

C'est donner un triste exemple aux générations nouvelles que de leur donner en spectacle le manque absolu de respect envers la personnalité, quelle qu'elle soit, investie de la plus haute magistrature dans le pays !



## Le Tsar à Fredensborg

On sait que le Tsar aime beaucoup jouer avec les enfants. Un de ses grands plaisirs est de proposer à tous ses petits neveux et petites nièces une bonne escapade en règle. On court donc aux écuries, on attèle des chevaux noirs à un des grands breacks royaux. Toute la marmaille princière se tasse. Pas de valet. Le Tsar monte sur le siège. Et en route pour Essom ou Gurre, pour Humleback ou pour Elsenour !

Dernièrement, à la suite d'une excursion de ce genre, Alexandre III, qui avait laissé le break en forêt, ne le retrouva plus. Les chevaux noirs avaient tiré sur leurs longues et étaient retournés à Fredensborg. Il fallut revenir à pied. Mais ce ne fut pas sans peine. Quelques-uns des enfants étaient tout petits. Leurs jambes étaient frêles. Et, au fur et à mesure qu'ils étaient fatigués, le Tsar, dont les épaules sont immenses, les y juchait successivement.

Tant bien que mal, on atteignit le château royal. Or, à cette heure-là — il n'était pas loin de minuit — le Tsar, tant sur ses bras que sur son dos, portait cinq princes ou princesses...

## Chronique Locale

ET DE LOUBST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 28 SEPTEMBRE  
Observations de M. DAVY, opticien  
Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 3 h.		+ 14°
Ce matin, à 8 h.		+ 14°
Midi,	759 <sup>m/m</sup>	+ 19°
Hausse	» <sup>m/m</sup>	
Baisse	1 <sup>m/m</sup>	
Température minima de la nuit		+ 9°

### Les Fêtes Franco-Russes à Saumur

Voici la lettre envoyée par MM. les Officiers de réserve à plusieurs de nos concitoyens :

« Monsieur,

» L'association des Officiers de réserve, de l'armée territoriale et retraités de l'arrondissement de Saumur a décidé de prendre l'initiative d'une grande Kermesse au Théâtre, à l'occasion des Fêtes franco-russes.

» Le Comité, choisi parmi les Officiers, désire s'adjoindre quelques personnalités dévouées, capables d'assurer la réussite de cette fête.

» Il a songé, Monsieur, que vous voudriez bien vous associer à la pensée patriotique qui dicte notre initiative, en même temps qu'à l'œuvre charitable — les bénéfices devant être

partagés entre les Sociétés de Secours aux Blessés militaires et les Pauvres de la ville.

» Veuillez, Monsieur, nous confirmer votre précieux concours dans le plus bref délai et agréer, avec nos remerciements, l'expression de nos sentiments les plus distingués. »

Le meilleur accueil est fait à l'appel de l'association des Officiers de réserve. Plusieurs personnes ont offert leur concours qui sera d'autant plus précieux qu'elles ont fait déjà leurs preuves.

Nous applaudissons à l'idée de faire bénéficier de cette fête les pauvres de la ville.

De cette façon, le but des organisateurs sera doublement atteint.

### Brevet de capacité

M<sup>lle</sup> Madeleine Bodin et Marguerite Delalande, élèves de la Retraite de Saumur, viennent d'obtenir leur brevet de 2<sup>e</sup> ordre, la première à Angers, la seconde à Tours.

### Chemins de fer d'Orléans

Le service d'hiver de la Compagnie d'Orléans commencera le 15 octobre prochain.

### L'hélice-lest

M. de Parville fait l'éloge de l'amélioration réalisée par M. Langlois, de Saumur, dans la manœuvre des aérostats.

On sait que, trop souvent, de hardis aéronautes ont péri, entraînés à travers les aspérités du sol, ou noyés dans les flots faute de lest dont ils pussent s'alléger pour fuir l'inévitable écrasement.

M. Langlois, de Saumur, amateur passionné d'aérostation, dit M. de Parville, a inventé l'hélice-lest, que l'on adapte à la nacelle et qui se meut dans le sens vertical, de façon à produire un mouvement d'ascension, comme si l'on avait jeté du lest.

Une expérience a été faite, le 14 juillet, par M. Langlois, accompagné de M. Mallet, aéronaute très expérimenté, et M. Chaussepied. Il montait un ballon de 800 mètres cubes, avec l'hélice-lest; celle-ci mesurant 2<sup>m</sup> 50 de diamètre et pesant 6 kilogrammes. Un seul des trois compagnons manœuvrait l'hélice, à 100 tours par minute. En une minute le ballon a monté de 100 mètres, assez pour éviter la noyade ou l'écrasement. Une hélice plus puissante ou un mouvement plus rapide permettraient-ils une dérivation plus prompte vers les hauteurs aériennes ? C'est déjà beaucoup de pouvoir fuir et de planer, pendant quelques minutes, en attendant le sauvetage.

### Appel des réservistes en 1894

En France seront appelés pendant 1894 à une période d'instruction :

1<sup>o</sup> Les réservistes des classes 1883, 1886 et 1887 affectés aux régiments actifs d'infanterie subdivisionnaires, aux bataillons actifs de chasseurs à pied et aux régiments de zouaves ;

2<sup>o</sup> Les réservistes de la classe de 1886 affectés

aux régiments régionaux et aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique, aux régiments de tirailleurs, à la cavalerie, à l'artillerie, au génie, au train des équipages, aux sections d'ouvriers d'administration et d'infirmiers, aux secrétaires d'état-major et du recrutement, aux compagnies d'ouvriers d'artillerie, d'artificiers, à la gendarmerie.

Les réservistes ne seront pas convoqués par voie d'affiches, ils recevront des ordres d'appel individuels pour la période du printemps.

La convocation de l'automne sera faite par voie d'affiches.

En 1894, il n'y aura pas d'appel dans l'armée territoriale.

### Répartition des classes

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux préfets le tableau de répartition des classes qui devra être affiché d'urgence dans toutes les communes de France.

Du 1<sup>er</sup> novembre 1893 au 31 octobre 1894, les classes astreintes au service militaire sont ainsi réparties :

1<sup>o</sup> Armée active : classes de 1892, 1891 et 1890 ;

2<sup>o</sup> Réserve de l'armée active : classes de 1889, 1888, 1887, 1886, 1885, 1884, 1883, 1882, 1881 et 1880 ;

3<sup>o</sup> Armée territoriale : classes de 1879, 1878, 1877, 1876, 1875 et 1874 ;

4<sup>o</sup> Réserve de l'armée territoriale : classes de 1873, 1872, 1871, 1870 et 1869.

Les hommes de la classe de 1868 seront libérés du service militaire à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1894.

### L'emballage des colis postaux

L'administration des Postes fait publier l'avis suivant :

« Les colis postaux doivent être emballés d'une manière qui réponde à la durée du transport et qui préserve assez efficacement le contenu pour qu'il soit impossible d'y porter atteinte, sans laisser une trace apparente de violation.

» Le public a ainsi la plus grande latitude pour assurer la sécurité de ses colis postaux au moyen de cachets à la cire, de plombs, d'étiquettes collées sur les joints, etc. ; mais lorsque les colis ne doivent pas sortir de France, les expéditeurs négligent trop souvent cette précaution, qui est cependant vivement recommandée par l'administration des Postes et par les Compagnies de chemins de fer.

» Dans son propre intérêt, comme dans l'intérêt du service, le public est instamment prié d'emballer solidement et de cacheter tous les colis postaux. »

### Le transport des pommes

Le ministre des travaux publics vient d'homologuer un tarif provisoire qui abaisse le prix

de transport des pommes à cidre sur les réseaux du Nord, de l'Ouest et d'Orléans.

Cette mesure est justifiée par la grande abondance de la récolte, principalement en Normandie, où ces fruits n'auraient pu être utilisés. La détaxe est accordée à toute expédition contenant au moins un wagon complet.

### Les combustibles minéraux

L'Officiel publie le tableau de la production des combustibles minéraux pendant le premier semestre de 1893, par département.

Le Maine-et-Loire y figure pour 8,780 tonnes de houille et d'antracite.

### La monnaie de billon

Le public commence à s'émouvoir de l'arrêté ministériel que nous avons publié. Aux termes de cet arrêté, interdiction formelle est faite par le ministre des finances aux caisses publiques de recevoir les monnaies étrangères de cuivre et de billon, quelle que soit leur nationalité.

Tout le monde est d'accord pour que cette mesure s'impose, — mesure prise il y a déjà deux ans en Angleterre contre le billon français que l'on rencontrait fréquemment à Londres et dans le sud du pays. On sait que les sous n'ont qu'une valeur fiduciaire : un kilogramme de gros sous, soit cent pièces de 40 centimes, qui représentent 40 francs comme monnaie, ne valent, en réalité, comme métal, que 95 centimes. Nous sommes libres de prendre nos sous au prix qu'il nous plaît, mais il serait puéril d'accepter ceux des autres, surtout lorsque la spéculation s'en mêle et cherche à envahir notre marché. Déjà, d'expériences faites chez les changeurs, notamment à Marseille et à Toulon, il résulte que sur 100 sous on trouve : 32 sous français, 41 italiens, 14 grecs, 8 argentins, 2 anglais, 2 indo-chinois et 1 espagnol, soit 68 sous étrangers contre 32 sous nationaux.

En présence de cet état de choses, il est naturel que le ministre des finances se soit préoccupé de ce fait, l'Italie et la Grèce se préparant à frapper, l'une 40 millions et l'autre 4 millions de sous, et ait pris le soin de ne pas laisser augmenter notre stock de monnaie de billon, déjà assez considérable.

Mais le public se préoccupe, lui, de la façon dont il va se débarrasser du cuivre étranger.

Ainsi, conformément aux instructions ministérielles, les employés des postes refusent toutes les pièces de billon non françaises.

C'est parfait. Mais alors pourquoi ces mêmes employés se font-ils un malin plaisir de rendre des sous étrangers au public ?

Le fait s'est passé il y a deux jours, à Paris, dans un bureau de poste, et il en est résulté un conflit qui n'a pris fin que lorsque l'employé s'est décidé à reprendre sa mitraille exotique.

52 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

TROISIÈME PARTIE. — Le Contrat  
(Suite)

Si la jeune fille allait refuser de recevoir l'homme inconnu ? Il aurait peut-être mieux fait de dire son nom. Il saurait au moins à quoi s'en tenir. Et il regretterait d'avoir défendu à Louise de le dire. Mais si elle consentait à épouser Henri Soulac, aurait-elle voulu voir Edgar de Cordouan, une heure avant la signature du contrat ? Non. Il avait donc agissement en ne se faisant pas connaître.

Et il attendait.

Et les minutes, dans cette obscurité, lui paraissaient longues comme des heures. Être si près d'elle à la fois et si loin !

Le bruit de l'hôtel, les allées et venues affairées des domestiques parvenaient jusqu'à lui.

Il se représentait le grand salon de fête, tel qu'il l'avait vu si souvent, quand il y était admis comme le soupirant accepté d'Ariane. Et il

la revoyait, elle, resplendissante aux lumières, avec sa taille haute et souple de déesse, ses grands yeux qui illuminaient toute sa face. Et quand il s'approchait d'elle, il voyait un sourire courir sur son visage comme un rayon d'aurore sur le ciel, et chacun l'enviait.

Quelques mois ont suffi pour changer tout cela, et comme c'est changé !

Il est dans la maison à l'insu de tout le monde, où il a pénétré à prix d'or, caché dans l'ombre comme un voleur qui médite un mauvais coup, déguisé, traqué, s'attendant à chaque minute à être repris et reconduit dans sa prison, et le grand salon éclairé, plein de fleurs, s'ouvre pour un autre, pour un rival, pour l'homme dont l'infamie l'a précipité dans l'abîme sans nom où il se débat.

Il ne peut rien dire !

Et il ne peut pas accuser cet homme en face !

Il ne peut pas lui sauter à la gorge et lui arracher de l'âme l'aveu de son crime !

Il n'a pas de preuves !

L'autre lui rit au nez, et personne ne le croirait, lui, le condamné, le flétri, le forçat en fuite !

Et le malheureux, sous le coup de ces pen-

sées amères, se rongait les poings d'impuissance et de rage.

Et Ariane ne venait pas !

Elle aussi, sans doute, avait été gagnée par la conviction des autres. Elle aussi, après sa fuite, malgré les serments qu'ils s'étaient faits... elle aussi, elle croyait à sa culpabilité et elle le délaissait !

Elle traitait de fable aussi l'histoire qu'il lui avait racontée sur le meurtre de Delphine Lagrange. Elle trouvait absurdes les soupçons dont il lui avait fait part sur Henri Soulac, puisqu'elle acceptait maintenant de devenir la femme de celui-ci.

Et pourtant elle l'avait soupçonné aussi, le misérable ! Elle le lui avait dit.

Qui avait pu la faire changer d'idée ainsi ? retourner son esprit et son cœur ?

Pour le pauvre Edgar, en effet, Ariane n'était plus la même. Si elle l'aimait encore, si elle pensait à lui, ne serait-elle pas accourue au premier mot dit par Louise ?

Sans qu'il eût dit son nom, elle l'aurait deviné. Elle aurait, au moins, attendu un message d'Edgar et elle aurait eu hâte de le connaître.

Mais elle ne paraissait pas : Louise ne reve-

nait pas non plus.

Si M<sup>lle</sup> de Millanges faisaient attendre son amoureux ce n'était pas faute pourtant de se presser, mais un toilette de soirée est longue à faire, et la jeune fille n'avait pas le temps maintenant de s'habiller une seconde fois. Elle se mettait dès à présent telle qu'elle serait pour entrer dans le salon, où elle s'attendait à chaque instant à ce que son père la fit demander.

Enfin Louise venait de poser dans les cheveux de sa maîtresse la dernière fleur.

Elle s'attardait encore à regarder s'il ne manquait rien ; mais Ariane, sans même jeter un seul coup d'œil à la glace, saisit à deux mains la traine de sa robe longue.

— Conduis-moi, dit-elle.

Et elle s'engagea dans le couloir précédée de la soubrette heureuse d'avoir réussi dans sa mission.

Elle avait pris à la main une petite lampe d'albâtre qui se trouvait dans le boudoir de sa maîtresse, car elle savait qu'il n'y avait pas de lumière dans la pièce où elle avait enfermé Edgar de Cordouan, et elle n'en avait pas allumé de peur d'attirer l'attention des domestiques... (A suivre.)



### La trouvaille de Varennes

Nous disions hier que des objets du culte avaient été trouvés à Varennes.

A ce propos, on nous écrit de cette commune :

« Ces jours-ci, il a été trouvé, à Varennes, au pied de la levée de la Loire, un ostensor d'ivoire démonté en trois morceaux et un ciboire, le tout enveloppé dans une serviette portant, dans un coin, la lettre S et une croix. Sans aucun doute, il y avait longtemps que le paquet avait été déposé dans cet endroit, car le linge était couvert de moisissures et tombait en lambeaux.

» On ignore encore à quelle église appartiennent ces objets. »

### Vol de vin à Fontevault

Lundi dernier, le sieur Daburon, coiffeur à Fontevault, a constaté la disparition d'une certaine quantité de vin qu'il venait de mettre en bouteilles. Les voleurs devaient être au courant de l'opération, et la cave située à 50 mètres de l'habitation leur a permis de s'approprier le vin inopportunistement préparé à... emporter.

### Le banquet franco-russe de Cholet

On lit dans l'Intérêt public :

La Commission d'initiative d'un banquet franco-russe à Cholet nous adresse la note suivante :

« La France entière va s'associer de cœur aux citoyens qui auront l'honneur de fêter à Toulon et à Paris la flotte russe.

» Puisqu'il ne nous est pas donné de recevoir nous-mêmes ces représentants d'une nation amie, il faut que les Choletais montrent qu'ils ont conservé autrement qu'en paroles le souvenir de la réception de Cronstadt et du cordial accueil qu'ont reçu nos marins à Saint-Petersbourg et à Moscou.

» Au lendemain des fêtes de Metz, et tout en tenant compte de ce que la présence du petit-fils de Victor-Emmanuel sur une terre lorraine a pu avoir de douloureux pour la France, nous devons recevoir nos amis avec le plus grand enthousiasme.

» Il faut que les marins russes emportent de leur accueil dans notre patrie un impérissable souvenir ; il faut que la France entière leur fasse une réception digne de leur pays et du nôtre.

» Que partout, sans distinction d'opinions, on manifeste les sympathies de notre pays pour la nation sœur. La visite de l'escadre russe est une réponse à la provocation de Metz ; on doit lui donner le plus grand éclat.

» C'est donc inspiré de ces idées que nous avons pris l'initiative d'un banquet auquel tous les patriotes se feront un devoir d'assister.

» Ce banquet aura lieu le dimanche 15 octobre, à 4 heures de l'après-midi, c'est-à-dire peu de temps après l'arrivée de l'escadre russe à Toulon.

» Il aura lieu sous la présidence du représentant du gouvernement, M. Peyre, sous-préfet de Cholet.

» A l'issue de cette réunion patriotique, un télégramme adressé à l'amiral Avellanera portera aux officiers et aux marins russes l'expression de notre sympathie et de notre fraternité.

» Une note ultérieure donnera tous les détails concernant ce banquet.

» LA COMMISSION D'INITIATIVE. »

### Un emblème franco-russe

Une filature d'Angers s'est occupée de fabriquer tous les drapeaux russes dont nous avons donné l'autre jour l'énumération.

Elle a eu une heureuse idée pour laquelle elle a pris brevet.

Elle a inventé un drapeau mi-partie français mi-partie russe, où les couleurs tricolores, le jaune et les aigles du pavillon impérial se marient d'une manière très harmonieuse.

Aucun emblème ne peut donner un pavoisement plus brillant.

Paris a déjà fait une commande importante de ces drapeaux. Ils seront certainement re-

cherchés à Angers, si la manifestation franco-russe projetée peut aboutir.

(J. de Maine-et-Loire.)

### Le capitaine Bory

Un Angevin, M. Victor Bory, capitaine de frégate, vient d'être nommé capitaine de vaisseau, en récompense de sa belle conduite lors de l'entrée de l'Inconstant, qu'il commandait, dans la rivière de Bangkok.

Nos félicitations au vaillant marin.

### Carnet de mariage

Mardi a été célébré, à onze heures, en l'église Saint-Laud d'Angers, le mariage de M. Lieutaud, fils de M. le docteur Lieutaud, avec M<sup>lle</sup> Suaudeau, fille de M. Suaudeau, ancien notaire à Feneu.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par un ami du marié, M. l'abbé Brisset, ex-aumônier du Lycée, actuellement curé de Saint-Pierre de Saumur, qui a prononcé une touchante et spirituelle allocution.

### La grève Hamard

ANGERS. — Lundi, à 11 heures, à la sortie des ouvriers de la maison Hamard, des ouvriers grévistes de cette maison ont poursuivi, en le menaçant, un de ceux qui travaillent encore, et l'ont frappé violemment à la poitrine. Malgré l'intervention des agents de police qui essayèrent de barrer la rue des Pénitentes, les grévistes ont continué à poursuivre leur camarade jusqu'à sa porte en le frappant.

Les auteurs de cette agression ont été conduits au poste du 3<sup>e</sup> arrondissement où procès-verbal a été dressé.

### Le colporteur Daval

Jean Daval, qui devait se rendre à Paris avec un sac de 101 kilogrammes en moins de temps que Sichére, s'est arrêté à Trélazé, à deux lieues au delà d'Angers, son dernier entraîneur refusant d'aller plus loin.

Voici l'itinéraire de sa marche :

Parti de Nantes le 18 septembre, à 7 h. 25, matin ; arrivée à Oudon à 7 h. 45, soir ; Ancenis, le 19, à midi et demi ; Varades, le 20, à 8 h. 1/4, matin ; Champtocé, 4 h., soir ; Saint-Georges-sur-Loire, le 21, à 8 h. 1/2, matin ; Angers, le 22, à 10 h. 1/2, matin.

Daval, cependant, n'est pas découragé.

### Un mineur enseveli

Un terrible accident est arrivé, lundi soir, à six heures, à la carrière de Montbibert, commune de Trélazé, quelques instants seulement avant que les ouvriers ne laissent le travail.

Cet accident est arrivé dans la carrière à ciel ouvert. A la suite de l'ouverture d'une fente qui arriva inopinément, un éboulement qu'on peut évaluer à quinze mètres cubes se produisit tout à coup. Sept ouvriers travaillaient, à ce moment, sur le quatrième banc. L'un d'entre eux, M. Jean Bernard, âgé de quarante-six ans, fut enseveli sous les décombres. Deux autres, MM. Jean Lefèvre et Leduc furent atteints par des pierres. Les autres purent heureusement se sauver.

L'alarme donnée, on s'empressa d'organiser les secours pour retirer le malheureux Jean Bernard. Tous les ouvriers s'y employèrent avec le plus grand dévouement, mais ce n'est qu'après une heure et demie d'un travail acharné qu'on put déblayer les décombres : le malheureux était mort. Il avait les deux jambes et les deux bras brisés.

M. Jean Bernard était célibataire. Il demeurait à la Guillotière.

M. le docteur Le Barzic a donné ses soins aux deux autres blessés. M. Jean Lefèvre est âgé de cinquante-six ans : il demeure à Porée, il a trois enfants : il a des blessures à la tête, aux mains, aux jambes et aux reins.

L'autre blessé, M. Leduc, n'a, heureusement, que de légères contusions.

Une descente du parquet a eu lieu avant-hier soir. MM. Grémillon et Roussais se sont rendus sur les lieux, accompagnés de M. le greffier Boré et de M. le maréchal de gendarmerie Paussier ; ils ont procédé aux constatations d'usage.

L'enterrement de la victime a eu lieu mardi soir. (Patriote.)

### Et la lanterne!...

Enfin voilà un bicycliste pincé pour défaut d'éclairage de sa machine. Ce n'est guère, mais c'est déjà un progrès.

Mardi soir, vers 9 heures, à Tours, contravention a été dressée contre le sieur François Menard, cocher, rue du Boisdénier, pour défaut de lanterne à sa bicyclette.

### Les armes à feu entre les mains des enfants

On écrit de Rennes :

« Dimanche, le jeune Henri Prioul, âgé de 14 ans, dont les parents habitent le village de Pout-Ruché, en Dingé, profitait de l'absence d'un voisin nommé Poirier pour aller prendre son fusil chargé, accroché au-dessus de la cheminée. Il partit ensuite en compagnie d'un jeune camarade nommé Horvais, âgé de 17 ans, pour aller chasser.

» Arrivé dans un champ, Prioul saisit Horvais, l'attacha à une barrière et lui envoya la décharge en pleine figure ; le pauvre enfant eut le nez, une joue et un œil enlevés. Malgré son état désespéré, il a pu raconter les détails de cette horrible scène. Prioul se défend d'avoir attaché son camarade et prétend l'avoir atteint en tirant sur un lièvre ; il a été arrêté. »

### La récolte du vin

On mande de Bordeaux que la récolte a été fort belle :

« Les vendanges approchent de leur fin.

» La cueillette des raisins noirs est à peu près terminée. Peut-être s'est-on trop pressé dans certaines régions.

» Quant à la cueillette des raisins blancs, elle a été la grande occupation de la semaine qui vient de s'écouler. Les résultats sont magnifiques. Le raisin parfaitement mûr a rapidement pourri sous l'action des dernières pluies, et jamais, de mémoire d'homme, il n'a été cueilli dans de meilleures conditions de maturité. La qualité est merveilleuse et la quantité dépasse toutes les prévisions. L'année 1893 restera certainement fameuse dans la Gironde comme année de vins blancs. Ce n'est pas à dire que les vins rouges ne soient très bons ; mais ils seront certainement dépassés.

» Les grandes pluies de cette semaine pourraient, si elles se prolongeaient, diminuer un peu la qualité des raisins qui n'ont pas encore été cueillis, surtout pour les grands crus de vins blancs. Mais jusqu'ici la pluie n'a pas été nuisible : elle n'a été que gênante. »

Les vins de l'Hérault sont privilégiés aussi sous le rapport de la qualité.

Le Roussillon accuse une quantité très grande ; on écrit de Rivesaltes :

« Favorisée par un temps relativement beau, la récolte s'est rentrée dans de bonnes conditions. Les raisins, qui avaient réagi sous l'influence des quelques gouttes d'eau tombées dernièrement, donneront un rendement auquel on était loin de s'attendre. Aussi les propriétaires se trouvent-ils fort embarrassés pour loger leur récolte : on presse nuit et jour pour faire de la place, il s'ensuit de là que les excédents sont achetés dans de bonnes conditions par les maisons du pays.

» Les vins sont généralement bien colorés ; ils ont surtout du rouge et un fruit qu'on était habitué à ne plus voir. »

### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 27 septembre 1893

Les efforts de la spéculation se sont portés aujourd'hui sur certains fonds étrangers que l'on travaille en vue de la liquidation. Quant aux rentes françaises, leurs cours sont restés à peu près stationnaires. Le 3 0/0 s'inscrit à 98.37 ; le 4 1/2 fait 104.37.

L'Italien s'est traité de 84.30 à 84.30 dernier cours.

L'Extérieure d'Espagne fait preuve d'hésitation à 64 3/32.

La Banque de France passe à 4,025. Le Crédit Foncier montre beaucoup d'activité à 975. Les petites coupures de 100 francs en foncières 1885 trouvent de nombreux acheteurs.

Le Comptoir National d'Escompte est fermement tenu à 490.

La hausse se dessine sur le Crédit Lyonnais coté 758 ex-coupon.

La Société Générale se maintient à 468.30.

Le dernier bilan de la Banque d'Italie porte une augmentation de 20 millions à l'encaisse or, provenant du passage de l'encaisse de la Banque Romaine à la Banque Nationale, en conformité de la nouvelle loi sur les banques.

L'action des Immeubles de France se tient à 495.50.

On enregistre quelques achats en actions de la société la Calédonie.

Les Parts de fondateur de la Société du Patin Caoutchouc fer, que la caisse de l'Hôtel de Ville délivre à 145 fr., sont appelées à une plus-value considérable ; le moment est favorable pour les mettre en portefeuille.

L'obligation des Chemins Economiques est ferme à 425.

## FAITS DIVERS

### TERRIBLE ACCIDENT DE CHASSE

On télégraphie de Dijon, 27 septembre :

« Ce matin, M. Jobard fils, grand manufacturier de chaussures, rue de Gray, à Dijon, était parti avec des amis à la chasse dans les bois de M<sup>me</sup> Darcy, sur le plateau de Chénove, où quantité de sangliers sont signalés depuis quelques jours.

» A dix heures, le téléphone de la Motte-Giron annonçait que M. Jobard avait été tué d'une balle en plein crâne au cours de la chasse.

» Cet accident a produit une grande émotion en ville, où la famille de la victime est très considérée.

» M. Jobard était officier de réserve et venait de terminer une période d'exercices. »

## Dernières Nouvelles

### LA SUCCESSION DU GÉNÉRAL DE MIRIBEL

Le successeur du général de Miribel sera désigné seulement dans le conseil des ministres qui sera tenu mardi prochain, à l'Élysée.

### L'ESCADRE RUSSE EN FRANCE

Il est probable qu'une partie de la députation des officiers de l'escadre russe s'arrêtera à Lyon.

Quant à M. Carnot, il se fera représenter par le général Borius à l'arrivée de l'escadre russe à Toulon.

### DANS LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Buenos-Ayres, 27 septembre. — Les insurgés ne se sont emparés que d'un cuirassé qui était désarmé dans le port, d'où ils ont remonté à Rosario.

## LE MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 23 septembre 1893

ARMÉE ; Grandes manœuvres de l'Ouest, l'avant-garde du 3<sup>e</sup> corps rendant les honneurs au monument élevé à Écouis, en souvenir du fait d'armes du 3<sup>e</sup> hussards, en 1870. — Prise de Rouen. — Entrée des troupes victorieuses. — L'avenue de la place de la Madeleine, transformée en parc d'artillerie. — Le 27<sup>e</sup> dragons, sur le boulevard Gambetta. — Les troupes faisant la popote, sur le boulevard de la Préfecture.

PARIS. Le pont Mirabeau. — Recensement des étrangers à la Préfecture de police.

PORTRAITS (Nécrologie) : Le socialiste Benoît Malon.

DÉPARTEMENTS ; Isère ; Funérailles du général de Miribel, à Grenoble. — Arrivée du cortège à l'Église Notre-Dame.

BEAUX-ARTS ; Dessin de M. Chelmonski : *Le Fil de la Vierge*.

Nouvelle en cours de publication : *Perle morte*, par L. Barracand.

En supplément : *Crève-cœur*, roman de M. Maurice Lefèvre, illustrations de M. Parys.

Le numéro : 50 centimes.

## BOURSE DE PARIS

Du 27 Septembre 1893

3 0/0 . . . . .	98 32
3 0/0 amortissable . . . . .	98 85
4 1/2 . . . . .	104 30

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Le Gérant : P. GODET.



# SAISON HIVER 1893-94

# MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

## EXPOSITION ET MISE EN VENTE DES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Livraison Rapide. — **COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE** — Livraison Rapide.  
**Grand assortiment de Costumes complets sur mesure, 35 fr.**

### A VENDRE COUPES DE BOIS

SITUÉES  
 Sur la Terre de Brézé, station de Brézé - Saint - Cyr - en - Bourg (Maine-et-Loire).

Ces Coupes sont à exploiter en 1893-1894  
 Ensemble : 38 hectares 6 ares 22 centiares.

Les Bois des Bas sont à la distance de deux kilomètres du canal de la Dive et de quatre kilomètres de la station de Brézé, ligne de Paris à Bordeaux, et à douze kilomètres de la ville de Saumur.

Bois des Bas, aménagés à 45 ans de l'exercice 1893-1894. — Coupe des Ecognées-de-Lançon, 35 anciens, 66 modernes, 127 cadets, 170 balivettes, 850 baliveaux. — Coupe de la Haie-Double, 45 cadets, 457 baliveaux.

Bois des Bas, aménagés à 15 ans (exercice 1894-1895). — Coupe des Lacs (1<sup>re</sup> portion), 21 anciens, 40 modernes, 80 cadets, 411 balivettes, 600 baliveaux. — Coupe de l'Ardillon, 27 anciens, 35 modernes, 97 cadets, 132 balivettes.

Vente des coupes de l'exercice 1893-1894. Bois des Bas : Coupe d'Ecognées-de-Lançon, 166 anciens, 213 modernes, 280 cadets, 274 balivettes.

Vente de l'exercice 1894-1895. Bois des Bas : 1<sup>re</sup> portion de la coupe des Lacs, 32 anciens, 23 modernes, 106 cadets, 206 balivettes. — Coupe de l'Ardillon, 81 anciens, 98 modernes, 481 cadets, 224 balivettes.

L'acquéreur aura la faculté de faire du charbon sur les emplacements désignés; il pourra également écorcer.

S'adresser, pour traiter et pour les renseignements, à M. EPOUDRY, régisseur de la Terre de Brézé.

ON DEMANDE une bonne domestique de 25 à 30 ans.

Une très importante Maison de Mercerie et Bonneterie en gros de la région, demande un **VOYAGEUR** visitant excellent déjà les arrondissements de Tours, Baugé et Saumur. S'adresser bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> ROUGET, notaire à Cinq-Mars.

### A VENDRE A L'AMIABLE

1<sup>o</sup> La Terre des Tranchardières, située à 3 kilomètres de la station de Cinq-Mars-la-Pile, d'une contenance de 314 hectares, fermes, bois et vignes.

Très belle chasse (perdreaux, lièvres, faisans).

2<sup>o</sup> La propriété de Bois-le-Comte, à Cinq-Mars, bords de la Loire. Château, meublé ou non, jardin et parc d'une contenance de 6 hectares.

### A LOUER OU A VENDRE MAISON Et Vaste JARDIN

La maison avec grandes servitudes pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, à M. BIZRAY, au Jagueneau.

## GR<sup>DE</sup> EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

### IMBERT FILS

#### BAISSE DE PRIX

Bougie, le paquet, » 85  
 — qualité extra, » 95  
 — à trous, » 95  
 Par 5 kil. hors ville remise des droits d'octroi.  
 Huile colza épurée, 1/2 k. » 40

PÉTROLES ININFLAMMABLES  
 en bidons plombés de 5 litres.  
 Oriflamme, le bidon, 1 90  
 Luciline, — 2 »  
 Saxoline, — 2 »  
 Sucre premier choix, le kilo, 1 fr. 15; Scié, 1 fr. 25  
 Sucre cristallisé, le kilo, 1 fr. 10.

## EN VENTE HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY  
 Chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

## CHEMINS DE FER

### LIGNE DE L'ÉTAT

#### PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		S. dir.		Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55	8 35	12 50				7 55	8 30	11 25			
Chartres	6	9 34	10 18	2 48				9 41	10 12	1 33				
Courtalain (départ)	7 44	10 48	11 48	4 21				10 54	11 22	2 57				
Château-la-Loir	10 12	12 22	1 58	6 37				12 35	1 07	4 53				
Château-la-Vallière	10 48	12 45	2 35	7 10					1 30	5 26				
Noyant-Méon	11 20	1 05	3 08	7 40					1 50	5 56				
Linières-Bouton	11 29	»	3 17	7 49					»	6 06				
Vernantes	11 41	»	3 30	8 »					»	6 16				
Blou	11 52	»	3 41	8 10					»	6 26				
Vivv	12 »	1 30	3 49	8 17					»	6 33				
SAUMUR(Orl.)arr.	12 13	1 40	4 02	8 29				1 49	2 22	6 44				
(départ)	12 18	1 47	4 14	8 34	9 40			1 57	2 32	6 54				
Nantilly (arrivée)	12 26	»	4 22	8 41	»			»	»	7 01				
SAUMUR(État)ar.	12 37	»	4 35	8 52	»			»	»	7 12				
(départ)	8 31	12 20	»	4 11	8 32	»		»	»	6 50				
Nantilly (départ)	8 38	12 27	»	4 23	8 43	»		»	»	7 3				
Chacé-Varrains	8 47	12 33	»	4 29	8 49	9 56		»	»	7 9				
Brézé-Saint-Cyr	9 »	12 42	»	4 37	8 56	10 05		»	»	7 16				
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 1	9 18	10 36	2 28	3 05	7 40					
Thouars	10 18	2 02	2 49	5 11	10 09	11 43	2 57	3 24	8 24					
Niort			4 39	8 12	12 25			4 47	11 41					
Saintes			6 42	11 59				6 30	12 19					
Bordeaux			10 24	4 22				9 22	4 56					

#### BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Semi		Expr.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	dir	rs	matin	soir	matin	soir
Bordeaux					5 40				8 25			3 50
Saintes					9 2				11 34			7 15
Niort					5 25	10 42			2 4	2 36		9 6
Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	4 28	5 6	10 12	11 19			8 32	
Montreuil (départ)	7 »	9 40	1 1	2 39	5 4	5 46	10 35	11 42			9 13	
Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59	»	2 53	5 18	6 1	»	»			9 28	
Chacé-Varrains	7 24	10 10	»	3 »	5 25	6 9	»	»			9 36	
Nantilly (arrivée)	7 29	10 16	»	3 05	»	6 14	»	»			9 41	
SAUMUR(État)ar.	7 40	10 23	»	3 16	»	6 26	»	»			9 53	
(départ)	7 20	10 50	»	2 54	»	6 5	»	»			soir	
Nantilly (départ)	7 30	11 »	»	3 06	»	6 16	»	»				
SAUMUR(Orl.)ar.	7 38	11 08	1 26	3 14	5 36	6 24	11 »	12 7				
(départ)	7 44	11 20	1 33	3 19	soir	6 29	11 7	12 16				
Vivv	7 56	11 33	»	3 30	»	6 43	»	»				
Blou	8 4	11 41	»	3 38	»	6 52	»	»				
Vernantes	8 15	11 52	»	3 49	»	7 6	»	»				
Linières-Bouton	8 26	12 03	»	4 »	»	7 18	»	»				
Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 11	»	7 31	11 44	»				
Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 41	»	8 7	12 4 »	»				
Château-la-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	»	8 46	12 33	1 39				
Courtalain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58	»	11 15	2 17	3 23				
Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	»	12 53	3 33	4 44				
Paris	3 25	7 30	11 20			3 5	5 10	6 15				

#### SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	11 16	5 44		7 36	4 35
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5		8 »	4 58
Chinon (arr)	9 4	1 5	7 29		9 2	7 14

#### POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.		Omn.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25				
Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52				
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36				
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15				
(départ)	6 50	9 27	4 5	5 8	10 39			
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50			
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1			
Doué	7 21	9 58	5 45	5 38	11 8			
Martigné	7 44	10 20	6 38	5 58	11 23			
Angers	9 12	11 45	9 27	7 20	12 29			

#### ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte		Marc.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40	6 50	7 30	12	6 15			
Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54			
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23			
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 34			
le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43			
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54			
(départ)	7 35	»	1 31	2 21	9 22			
Loudun	8 24	»	4 14	3 10	10 13			
Moncontour	8 56	»	6 10	3 43	10 44			
Poitiers	10 33	»	10 40	5 22	12 8			

### LIGNE D'ORLÉANS

STATIONS	Omn.		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes (départ)	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 35				
La Ménitrie	7 03	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	2 1				
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 52	»	6 13	»	»				
St-Clément	7 19	»	12 40	3 59	»	6 22	»	»				
St-Martin	7 26	»	12 45	4 7	»	6 31	»	»				
Saumur (arrivée)	7 39	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 24				
(départ)	7 46	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 29				
Varennes	8 »	11 26	1 11	4 45	»	7 16	»	»				
Port-Boulet	8 16	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 36	2 48				
Langeais	8 57	11 56	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 14				
Tours (arrivée)	9 42	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11				
Paris (arrivée)	4 28	4 48	9 30	11 59	soir	soir	soir	soir				

#### PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn.		Direct		Expr.		Omn.		Omn.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 15	8 25	12 45	11 20	11 20	11 20	11 20	11 20
Tours (départ)	5 43	8 47	1 20	4 54								